

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 93
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2017

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 95
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2017 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : - 9 308,42 euros

Compte 10687 : 378,09 euros

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission en non-valeur

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 96
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour une admission en non-valeur d'un montant de 126,93 euros.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
Accord à l'unanimité pour une admission en non-valeur d'une créance s'élevant à 126,93 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet Engage

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 97
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour le déplacement en Italie en juillet 2018.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le déplacement de deux enseignantes pour la période du 2 au 9 juillet 2018 et d'un enseignant pour la période du 9 au 10 juillet 2018 pour participer à un meeting dans le cadre du projet Erasmus "Engage" pour un budget maximum estimé à 5 000 euros. Madame la Proviseure est autorisée, en parallèle, à signer tout document relatif à ce déplacement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 94

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 26/01/2018

- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 20/03/2018

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Mise en place de la mensualisation pour les familles

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 98

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la mise en place de la mensualisation pour les familles.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son accord pour que l'établissement mette en place à compter de la rentrée de septembre 2018 la mensualisation pour les familles avec possibilité de paiement par prélèvement automatique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 99

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Madame la Proviseure de signer la convention avec le Conseil Régional des Pays de la Loire pour le versement d'une subvention de 10 000 euros destinés à l'achat d'un véhicule pour l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 100
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Madame la Proviseure de signer la convention d'hébergement avec le District de Vendée de Football pour l'accueil à l'internat de jeunes footballeurs du 16 au 17 juin 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 101
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Madame la Proviseure de signer la convention avec le Conseil Régional des Pays de la Loire relative à l'action éducative dénommée "Ypresis", pour l'année 2017-2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Mise au rebut de matériel

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 102
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la mise au rebut de matériel.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation de mettre au rebut du matériel qui n'est plus aux normes de sécurité, et qui est hors service :

- 2 perceuses à colonne
- 1 presse horizontale.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Vente de matériel

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 103
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration fixe le tarif de vente de matériel non utilisé par l'établissement.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration fixe à 400 euros la vente d'une perceuse et d'un marbre.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Dépréciation des biens immobilisés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 104
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les durées de dépréciation des biens immobilisés.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Adoption à l'unanimité des durées suivantes de dépréciation des biens immobilisés :
- 5 ans pour les véhicules, le mobilier, les matériels et équipements pédagogiques, informatiques, de restauration et divers ;
- 3 ans pour le matériel audiovisuel
- 2 ans pour les logiciels et licences.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 105
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Madame la Proviseure de signer la convention de prêt de matériel : chariot chauffe-assiettes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 106
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne l'autorisation à Madame la Proviseure de signer la convention de prêt de matériel : meuble froid.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Epreuve orale du DNB - Elèves de 3ème PEP

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 107
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration arrête les modalités d'organisation de l'épreuve orale du DNB des élèves de 3 PE.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :
L'organisation présentée pour l'épreuve orale du DNB des élèves de 3ème PEP est adoptée à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du suivi des PFMP

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 108
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la procédure générale d'encadrement des PFMP.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration valide la procédure générale d'encadrement des PFMP qui entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Calendrier des PFPM - année scolaire 2018-2019

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 109

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le calendrier des PFMP pour l'année 2018-2019.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption à l'unanimité du calendrier des PFMP pour l'année scolaire 2018-2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Atelier artistique et culturel - année 2018/2019

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 110

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/03/2018

Réuni le : 10/04/2018

Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable au projet d'atelier artistique et culturel.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration émet un avis favorable à la demande d'atelier artistique et culturel pour l'année scolaire 2018-2019 et autorise, en parallèle, Madame la Proviseure à signer tout document inhérent à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Partenariat Interact avec le CNAM

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 111
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/03/2018
Réuni le : 10/04/2018
Sous la présidence de : Laurence Fontagne-Courret
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'établissement à s'associer au projet Interact avec le CNAM.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son aval pour que l'établissement s'associe au projet de partenariat Interact déposé par le CNAM.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0